



## **RHÉTORIQUE DES CONTROVERSES SAVANTES ET DES POLÉMIQUES PUBLIQUES**

### **PROGRAMME**

**Université McGill, le vendredi 16 septembre 2011 de 9:00 à 17:00, salle 160 du  
Pavillon des Arts (853 rue Sherbrooke Ouest)**

Un colloque d'une journée, organisé par la Chaire James-McGill d'étude du discours social, se tiendra le 16 septembre 2011. Il permet de réunir et de confronter les problématiques des principaux spécialistes de la rhétorique au Québec. La journée est composée d'une suite de communications (suivant la formule : 45 minutes + 15 de discussion) portant sur des études de cas accompagnées de réflexions et propositions théoriques sur la rhétorique de l'argumentation et l'histoire des idées.

Participants : Marc ANGENOT (Université McGill), Marc-André BERNIER (Université du Québec à Trois-Rivières), Marcel CÔTE (Collège G rald-Godin), Diane DESROSIERS (Université McGill), Dominique GARAND (UQAM).

### **Renseignements:**

**Marc Angenot m.s.r.c.** Chaire James McGill d'étude du discours social

Bureau 255 a, Arts Building, Universit  McGill, 853 rue Sherbrooke Ouest, Montr al H3A 2T6

 [marc.angenot@mcgill.ca](mailto:marc.angenot@mcgill.ca)

## Programme et résumés des communications.

9: 00

### Présentation du colloque par Marc Angenot : L'histoire des dissensions et des controverses

Que ce soit dans le domaine des sciences, dans celui de la philosophie, dans les institutions académiques, dans les sciences sociales et historiques, les mondes artistique et littéraire, partout et constamment, éclatent des polémiques et se déclenchent des controverses intellectuelles véhémentes qui, souvent aussi, quittent l'empyrée des spécialistes pour aboutir sur la scène publique et devenir de véritables événements sociaux et politiques. Or, curieusement, il faut constater l'absence en langue française de travaux de problématisation, de typologie, de confrontation des méthodes (éminemment divergentes) et des présupposés, de discussion des enjeux, de théorisation et de synthèse de l'histoire des controverses intellectuelles et des polémiques publiques. ( Cette présentation résume la problématique générale d'un projet en cours [CRSH] en collaboration avec **Régine Robin**).

9 : 30

### Diane Desrosiers, Chaire de recherche James McGill en études de la Renaissance, Université McGill

#### État présent des travaux en rhétorique éristique

Depuis la question que Jean-François Revel formulait en 1966 : « Qu'est-ce que la polémique ? », de nombreuses réponses ont été apportées à cette interrogation. Après les essais de définition du polémique, de la controverse et du pamphlet qui ont marqué les années 1980-1990, le tournant du nouveau siècle a vu se multiplier les travaux sur la mise en discours de la polémique qui prennent leur ancrage dans la rhétorique. Au cours de la dernière décennie, ce sont surtout les violences verbales : insultes, invectives, injures, etc. qui ont monopolisé l'intérêt des chercheurs, avec une insistance toute particulière sur l'emploi de l'argument *ad hominem*. Nous verrons comment les réflexions récentes menées sur l'argumentation éristique remettent non seulement en question la finalité persuasive traditionnellement associée à la rhétorique, mais également la dynamique d'un échange à deux et la conception même du Sujet au fondement de l'ethos.

10 : 30

### Marcel Côté, Directeur général du Collège Gérald-Godin

#### Un cas de figure de controverse savante, la parution du *Crépuscule d'une idole* de Michel Onfray, comme illustration d'une question lancinante.

Nous nous intéresserons au débat suscité par la parution de cet ouvrage de Michel Onfray : ce «dialogue de sourds», générateur de coupure, peut se donner comme lieu d'ouverture au tiers-arbitre. En effet, la persuasion visée par les antilogies d'Onfray et de Roudinesco, qui pourrait s'adresser ultimement au contradicteur, s'exerce en retour sur l'auditoire témoin et permet une prise de parole faisant écho à l'un ou l'autre des arguments avancés. Malgré l'irréductibilité des points de vue initiaux, cette avancée pourrait laisser entrevoir une synthèse réconciliatrice. Ainsi se pose une question, en amont à toute controverse

savante, qui mérite une attention particulière : dans le duel des antilogies, qui persuade-t-on? Nous tenterons d'esquisser une réponse.

11 : 30

Dominique Garand, Professeur d'études littéraires, UQAM

## La blogosphère, une nouvelle agora ? Réflexions à partir de l'Affaire Cantat

Cette communication se penche sur les contraintes que rencontre le débat public dans cette nouvelle agora que peut représenter la blogosphère. Par ce terme, nous désignerons non seulement les blogues en tant que tels, mais aussi les articles de nos quotidiens qui, sur l'espace web, accueillent les réactions des lecteurs. Il s'agira d'interroger la *praxis* rhétorique dans ce nouveau contexte d'échange qui favorise la dissémination de la parole. Nous nous interrogerons aussi sur les modalités même de l'«échange» en nous demandant jusqu'à quel point celui-ci a vraiment lieu.

Notre investigation prendra pour objet d'analyse la toute récente «Affaire Cantat» qui a mobilisé l'opinion publique québécoise, en avril 2011, à la suite des journalistes, chroniqueurs, artistes, universitaires et politiciens qui ont fait valoir leurs prises de position. Cette controverse est d'autant plus intéressante que l'un de ses enjeux centraux, pour une rare fois, a porté sur la fonction sociale que remplit la littérature, plus précisément, le théâtre.

12 : 30 Déjeuner

14 : 30 Reprise des travaux

Marc André Bernier, Chaire de recherche du Canada en rhétorique, Université du Québec à Trois-Rivières.

## Imaginaire des temps parallèles et rhétorique de l'indignation. Du procès de Lally-Tolendal (1766) au *Bélisaire* de Marmontel (1767) et de David (1781).

Vainqueur à Fontenoy, accusé ensuite d'avoir trahi la France, le comte de Lally-Tolendal est décapité en 1766 après un procès qui avait passionné l'opinion et soulevé l'indignation de Voltaire et des philosophes, qui obtinrent sa réhabilitation en 1781. Or, les polémiques dont cette affaire avait été l'occasion suscitérent aussitôt une floraison de parallèles entre le destin de Lally-Tolendal et celui de Bélisaire, malheureux général byzantin qu'avait jadis injustement condamné l'empereur Justinien. C'est qu'en paraissant sous la figure d'un nouveau Bélisaire, Lally-Tolendal devenait non seulement la victime infortunée d'une erreur judiciaire, mais incarnait encore et surtout la figure de la vertu innocente que persécute un pouvoir despotique et inique, qu'il soit impérial ou royal.

À ce titre, les polémiques autour de l'affaire Lally-Tolendal participent d'un imaginaire lettré au sein duquel le parallèle avec l'Antiquité introduit sans cesse, entre le présent et la conscience que celui-ci prend de lui-même, une distance critique que rend possible et justifie l'exercice d'un regard éloigné. Cultivé avec passion par le XVIII<sup>e</sup> siècle, cet art du parallèle entre les Anciens et les Modernes suppose, en même temps, un principe de correspondances analogiques qui promulgue un effacement des différences temporelles au profit d'un sens purement oratoire de l'intelligence stratégique. Le parallèle transforme ainsi la mémoire historique en une passion politique à la faveur d'une rhétorique de l'indignation, comme devrait le montrer l'étude du *Bélisaire* de Marmontel, roman qui devait connaître un immense retentissement à travers l'Europe, et de celui du peintre Jacques-Louis David, tableau très souvent acclamé et commenté par la critique d'art qui, à

juste titre, a insisté sur le fait qu'il marque une date capitale dans l'histoire de la peinture européenne.

15 : 30

Marc Angenot

Chaire James McGill d'étude du discours social, McGill, Montréal

## Les trois querelles des historiens

Je me propose d'esquisser la description de trois grandes querelles intellectuelles en Allemagne et en France qui marquent la fin du 20<sup>e</sup> siècle. Elles ont en commun de porter sur l'interprétation de l'histoire moderne et, parties des «spécialistes» d'avoir vivement interpellé l'opinion publique.

1. La Querelle des historiens dans l'Allemagne des années 1986-89, cas premier et cas par excellence d'une controverse intellectuelle débouchant en une véhémence polémique publique autour d'un «Passé qui ne passe pas», *Vergangenheit die nicht vergehen will*.

2. Les polémiques sur 1789 dans les années du Bicentenaire de la Révolution française: la commémoration du Bicentenaire a été en effet l'occasion de vigoureuses empoignades entre historiens français, François Furet et ses disciples contre l'historiographie marxo-jacobine de jadis; ici aussi les médias et le grand public ont pris parti.

3. Troisième polémique inachevée et toujours renaissante: de *L'Archipel du Goulag* (1974) au *Livre noir du communisme*, les controverses franco-françaises récurrentes depuis trente-cinq ans sur la responsabilité juridique/morale des idées communistes et de la vision du monde bolchevique dans le Malheur du 20<sup>e</sup> siècle.

Il me semble évident – et ce constat fait apercevoir la tâche clarificatrice que peut accomplir l'historien de l'argumentation – que l'on pourrait réduire ces controverses toujours ravivées et qui semblent, à travers leurs milliers de pages, inépuisables et cacophoniques, à un nombre fini d'arguments de base – et tout aussi bien de paralogismes et sophismes parfois piteux et pourtant inusables – indéfiniment répétés et formant les arsenaux des deux «camps» en présence (... mot fâcheux à employer dans le présent contexte). Je terminerai donc avec des propositions théoriques sur la rhétorique de l'argumentation et l'histoire des idées.

16 : 30 Discussion de clôture

---

Ce colloque d'un jour s'inscrit en prélude de «Perelman aujourd'hui - Journées d'étude organisées conjointement par la Chaire de recherche du Canada en rhétorique (Université du Québec à Trois-Rivières) et la Chaire James McGill d'Étude du Discours social (Université McGill)». Ces journées se tiendront à Trois-Rivières les 18 & 19 octobre 2012.